

OBJET / GAIA

**Marché
hebdomadaire du
vendredi :
modification du
règlement**

**DATE DE
CONVOCATION :**
DEIALDIAREN DATA :
28 juin 2021

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 24
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 5 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, cinq juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Peio Etcheleku, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Paul Eyherachar, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Michel Duthilleul, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Paul Eyherachar à M. Christian Devèze, M. Roger Barbier à Mme Maud Gastigard, Mme Bernadette Remeau à M. Robert Poulou, M. Michel Duthilleul à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Isabelle Ayerbe est désignée secrétaire de séance.

Mme Cadepond-Larronde, Conseillère municipale déléguée, expose :

Une réunion de la commission « marché » s'est tenue le vendredi 2 avril 2021 où la révision du règlement du marché figurait à l'ordre du jour.

A l'issue de cette réunion, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur la modification du règlement du marché hebdomadaire du vendredi.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau règlement applicable à compter du 9 juillet 2021, tel qu'annexé à la présente.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza